

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2024

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN  
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE  
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 76

présenté par  
M. Thiébaud

-----

**ARTICLE 27**

I. – À l'alinéa 101, substituer aux mots :

« et II »,

les mots :

« à II *bis* ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase du même alinéa, supprimer le mot :

« même ».

III. – En conséquence, supprimer la dernière phrase dudit alinéa.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel pour rendre l'alinéa 101 sur les entrées en vigueur plus compréhensible